

DELIBERATIONS du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 3 juillet 2014

POINT IX.3 - 4° alinéa:

Compte-rendu des travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 25 juin 2014 :

compte-rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 12 juin 2014 : offre de formation rentrées 2014 et 2015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la CFVU du 25 juin 2014

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 20 pour (unanimité) : l'offre de formation rentrées 2014 et 2015 excepté le point relatif au M2 TMEC porté par SHS reporté en septembre.

Dijon, le 4 juillet 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNI

P.J.: - Relevé synthétique des avis de la CFVU

- Tableaux « Offre de formation rentrées universitaires 2014 et 2015»

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Relevé synthétique des votes et avis de la séance du mercredi 25 juin 2014

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 15h30.

1. Informations du Président

Les informations ayant été données lors du Conseil Académique venant de se tenir, le Président propose d'aborder l'ordre du jour de la CFVU. Pour mémoire, les informations étaient les suivantes :

- recrutement en cours sur le poste de direction de l'ESPE, suite à la démission de Sophie MORLAIX ;
- jury de PACES réuni à nouveau le 24 juin 2014 pour valider les résultats après rectification suite aux problèmes rencontrés ;
- plusieurs dates des cérémonies de rentrée solennelle ont été fixées, sur les sites territoriaux et à Dijon (2 octobre 2014).

2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 16 mai 2014

Grégory WEGMANN présente le procès-verbal. Il précise que Dorian COLAS DES FRANCS a relevé une erreur dans le libellé de la délégation de Julien BRAULT. Il faut bien indiquer « Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives ».

Proposition faite à la CFVU : adoption du procès-verbal de la séance du 16 mai 2014, avec prise en compte de la demande de rectification



Avis favorable à l'unanimité

3. Vie étudiante :

- Présentation du projet PEPITE

Le Président invite Pascale BRENET à venir présenter ce dossier. (Extraits du power point diffusé).

Objectifs de PEPITE (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat : regroupe 6 partenaires : UB, UFC, AgroSUP, ENSMM, ENSAM Cluny, UTBM Belfort-Montbéliard et concerne plus de 50000 étudiants) :

Développer la culture entrepreneuriale et de l'innovation dans une perspective de création, de reprise, de contribution au développement des entreprises existantes

Favoriser une pédagogie innovante : travail en mode projet, travail en équipe pluridisciplinaire, prise de risque, ouverture sur l'environnement socio-économique

Entrepreneuriat comme levier d'insertion professionnelle pour les étudiants

Un vivier d'étudiants et de connaissances et de compétences pour contribuer au développement des deux régions **Missions de PEPITE** :

Ingénierie pédagogique, conception et animation en soutien aux établissements

Mutualisation des ressources, des outils et des actions entre les établissements fondateurs

Echange des bonnes pratiques et retours d'expérience, évaluation des actions

Partenariat avec les acteurs de l'écosystème régional de la création et de l'innovation (accompagnement, financement, approche sectorielle ou thématique)

Valorisation de l'entrepreneuriat dans les diplômes ou dans le supplément au diplôme

Sensibilisation:

Statut d'étudiant entrepreneur

Ateliers de travail collaboratif

Stage PEPITE sur projet de création d'entreprise étudiant

Stage sur projet de valorisation de la recherche ou sur projet innovant, stage en start-up et PME

Passeport PEPITE : supplément au diplôme traçant les activités en entrepreneuriat et innovation

MOOC « Montage du plan d'affaires »

Spécialisation et formation :

Modules de formation en master et doctorat

Formation de formateurs

Formations diplômantes : DU – LP - Master

Accompagnement et parcours entrepreneuriat étudiant :

Statut d'étudiant entrepreneur

Ateliers de travail collaboratif

Stage PEPITE sur projet de création d'entreprise étudiant

Stage sur projet de valorisation de la recherche ou sur projet innovant, stage en start-up et PME

Passeport PEPITE : supplément au diplôme traçant les activités en entrepreneuriat et innovation

Statut étudiant entrepreneur :

Délivré par le MESR après instruction par le PEPITE

Etudiants et jeunes diplômés de - 28 ans, niveau de formation minimum bac

Critère d'attribution : réalité, qualité et ampleur du projet – qualité du porteur de projet

Accompagnement par enseignant et professionnel

Accès aux ateliers de travail collaboratif

Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E):

Admission subordonnée au statut d'étudiant entrepreneur, niveau bac à bac+8 et tous domaines de formation, le projet est le critère d'admission

Formation inversée

Accompagnement / enseignant et professionnel

Formation à la carte

Participation aux ateliers collaboratifs thématiques

Accès au réseau des partenaires de PEPITE

Substitution possible du projet au stage

Validation possible d'ECTS du D2E dans la formation nationale

Pascale BRENET est la coordinatrice du PEPITE BFC (contact : pascale.brenet@univ-fcomte.fr).

Grégory WEGMANN précise que le statut d'étudiant entrepreneur et le diplôme correspondant (D2E) seront étudiés dans les conseils de l'UB en septembre 2014.

Le Président rappelle que l'entrepreneuriat s'inscrit dans les missions déléguées à la COMUE.

- Compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 2 juin 2014 VOTE CA

Julien BRAULT, Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives, présente le compte rendu. De nombreux projets ont été étudiés. Pour ceux où il manquait des devis ou des factures, un report a été proposé. Pour l'aide aux élus, le critère est de 50% de taux de présence (2ème année de mandat).

Liliane PELLECUER demande que la liste des membres présents ou représentés en commission FSDIE soit ajoutée au compte rendu.

La demande d'aide formulée par l'association ARTEMIS (pour « Campe ton campus ») est mise en report compte tenu du fait qu'il manque des justificatifs. Orane JUBAN revient sur ce dossier, qui serait un projet tutoré pour certains étudiants. La question de la subvention pouvant être accordée se pose. Julien BRAULT précise qu'il va se renseigner afin d'avoir toutes les précisions nécessaires sur le sujet.

Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 2 juin 2014, tel que présenté en séance



Avis favorable à l'unanimité

- Compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 19 juin 2014 VOTE CA

Julien BRAULT précise que cette seconde commission du mois de juin a été très rapide et concernait 8 projets.

Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 19 juin 2014, tel que présenté en séance



- Compte rendu des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant du 5 juin 2014 VOTE CA

Julien BRAULT, Vice-Président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives, présente le compte rendu. Lors de la CVE, 6 associations ont été labellisées et 2 associations ont vu leur labellisation reconduite après un bilan favorable. 9 associations ont été invitées à retourner la charte des associations avant le 2 juillet 2014 pour ne pas être delabellisées.

Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant du 5 juin 2014 tel que présenté en séance



Avis favorable à l'unanimité

4. Compte rendu du groupe de travail Référentiel des études du 19 juin 2014

Grégory WEGMANN remercie les personnes ayant participé à ce groupe de travail (Hicham ABDALLAH, François BLAIS, Maeva BROUILLON, Dorian COLAS DES FRANCS, Aline FULON, Luc IMHOFF, Liliane PELLECUER, Laurent PICHON). Des modifications mineures ont été souhaitées et seront étudiées lors des conseils de septembre. Un bilan sur le dispositif AJAC serait fait une fois les résultats connus afin de pouvoir évaluer le dispositif.

5. Compte rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 12 juin 2014

Le Président donne la parole à Grégory WEGMANN, Vice-Président du CEVU. (cf compte rendu de la CP pour les précisions sur les différents dossiers)

Appel à projets « Equipements pédagogiques 2014 » VOTE CA

Grégory WEGMANN évoque le contexte financier de cet appel à projets. Le conseil régional Bourgogne a réduit de 100000 euros sa dotation. L'enveloppe globale est donc de 800 000 euros, soit 200 000 euros de moins par rapport à l'an dernier. La répartition en 2013 était beaucoup plus simple, avec peu d'arbitrages. Pour cette année, il a fallu trouver comment répartir au mieux les crédits en fonction de l'enveloppe allouée. Les demandes recensées représentaient un total de 1267000 euros.

Grégory WEGMANN précise qu'en commission de la pédagogie, il y a eu discussion sur les montants alloués à chaque composante, compte tenu des baisses de crédits constatées.

Les 3 points suivants avaient été retenus en CP :

- en raison de la baisse de l'enveloppe : les Directeurs de composantes devront être interrogés sur le classement de leurs projets, afin qu'ils puissent réorienter leurs choix le cas échéant ;
- le Président sera sollicité sur un éventuel abondement de l'enveloppe ;
- pour l'IUT Dijon-Auxerre : une réunion plus spécifique sera organisée avec le Directeur afin d'étudier finement les projets et les financements possibles.

Grégory WEGMANN précise que les Directeurs ont bien été contactés et ont répondu. Le Président a validé un abondement de l'enveloppe de 20 000 euros. Celle-ci se trouve donc portée à environ 820 000 euros pour l'année 2014. Frédéric DEBEAUFORT, Vice-Président, a rencontré le Directeur de l'IUT Dijon-Auxerre afin de pouvoir évoquer la situation. Une enveloppe de 120915 euros pourrait être allouée à l'IUT. Grégory WEGMANN précise l'ensemble des montants prévus pour chaque composante ou service. Il rappelle que les possibilités d'autofinancement (14 718 euros au total) et les motifs de non-recevabilité de certains projets. Pour la visio-conférence notamment, cela fera l'objet d'un autre financement. Grégory WEGMANN revient sur la situation de l'UFR Langues et Communication. Il rappelle qu'en 2012, cette composante a reçu 110 163 euros au titre d'un projet pluriannuel. Ce financement était bien prévu pour 3 ans, et non 2. Pour 2014, le montant proposé est de 8129 euros. Le problème vient du fait que le projet classé en rang 1 coûte 25 402 euros. Ce projet pourrait peut-être être réalisé partiellement (il s'agit de renouvellement du parc informatique de la salle 331). Il faudrait revoir ce point avec la composante.

Grégory WEGMANN détaille en séance la répartition des crédits (total : 834 851 € dont 14 178 € d'autofinancement, soit 820 133 €) en fonction des rubriques. Le renouvellement de matériels obsolètes représente près de 65% de demandes et l'innovation pédagogique un peu plus de 18%.

Le Président rappelle qu'au-delà de cet appel à projets, il y aussi les programmes pluriannuels d'investissement qui ont permis la réalisation de nombreux projets pédagogiques. Il remercie les deux Vice-présidents, Grégory WEGMANN et Frédéric DEBEAUFORT, pour le travail conduit sur ce dossier, qui a nécessité de vrais choix compte tenu du contexte financier.

Proposition faite à la CFVU: adoption de la ventilation budgétaire proposée pour l'appel à projets « équipements pédagogiques 2014 », telle que présentée en séance



Avis favorable à l'unanimité

Projets internationaux VOTE CA

Grégory WEGMANN évoque les différents projets diplômants et non diplômants présentés en CP. Ces accords sont très classiques, avec des universités partenaires bien connues par l'UB. 3 projets concernent des accords diplômants. Sophie SALAÜN remarque que le libellé du compte rendu CP n'est pas exact pour la convention ESIREM- Ecole polytechnique supérieure de Yaoundé car il faut parler de « 1 ère année du cycle ingénieur » (ou 3 ennée d'études à l'ESIREM), et non de « 3 ennée du cycle ingénieur ». Cette remarque sera prise en compte.

Proposition faite à la CFVU : adoption des projets internationaux, tels que présentés en séance



Avis favorable à l'unanimité

■ Diplômes d'université VOTE CA

➤ Le projet de création d'un DIU « Hypnose médicale et clinique » porté par l'UFR Sciences Humaines a été présenté en CP par Elise CLERC du SEFCA (Antoine BIOY, responsable pédagogique n'a pas pu venir en raison de la grève SNCF). Le rattachement à l'UFR Sciences Humaines s'explique par l'approche psychologique associée à ce DIU, monté en partenariat avec l'université de Brest qui s'occupe de la 1ère année. Pour l'UB, ce sera donc une rentrée en 2015.

Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création d'un DIU « Hypnose médicale et clinique », tel que présenté en séance



Avis favorable à l'unanimité

➤ Le projet de création d'un DU «Lutte contre les discriminations : thématiques, publics, partenaires » porté par l'UFR Sciences Humaines a été présenté en CP par Pierre BRUNO et Elise CLERC pour le SEFCA. Ce DU est en lien avec un projet de la Ville de Dijon qui a créé l'AMACOD (Antenne Municipale et Associative de lutte Contre les discriminations) et a exprimé un besoin formatif avec la mise en place des formations pour les cadres de la ville, pour les élu-e-s de la commission extra-municipale de la ville de Dijon et, au titre du Grand Dijon, en faveur des élu-e-s volontaires des 23 communes concernées.

Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création du DU « Lutte contre les discriminations : thématiques, publics, partenaires» tel que présenté en séance.



Avis favorable à l'unanimité

Le projet de création d'un DIU «Philosophie de l'Education» porté par l'ESPE a été présenté en CP par Sophie AUDIDIERE. C'est un projet original adossé à la création de la fondation de l'Institut Innovant de Formation par la Recherche (élément du laboratoire CRI, Paris Descartes, directeur François Taddéi, projet IDEFI de 8 millions d'euros). L'Institut s'engage à soutenir le projet de DIU pendant une période expérimentale de deux ans. L'engagement financier s'élève à 10 000 euros par an (soit 100 heures éq. TD, coût chargé), complété par la fourniture de locaux et de moyens de captation des enseignements, et des moyens administratifs, et ce dès la rentrée 2014. Le surcoût qui interviendrait après les deux ans serait minime (36h eqTD).

Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création du DIU « Philosophie de l'Education » tel que présenté en séance.



Avis favorable à l'unanimité

➤ Le projet de modifications du DIU « Bloc opératoire, hygiène hospitalière et techniques chirurgicales » concerne le public, qui est élargi et le tarif qui passe de 2500 à 3000 euros. Des précisions ont été apportées sur le budget. L'augmentation est due au recrutement de nouveaux intervenants (vacataires) experts en procédés de fabrication de matériels implantables, à l'achat de matériel adapté à la démonstration de procédés de stérilisation, à la rémunération d'intervenants professionnels du bloc opératoire pour l'encadrement des travaux pratiques et à l'aménagement d'une pièce simulant une salle d'opération.

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications pour le DIU « Bloc opératoire, hygiène hospitalière et techniques chirurgicales», telles que présentées en séance.



Avis favorable à l'unanimité

➤ Le projet de modifications du DU « Langue et Culture italiennes » vise à mutualiser les cours et les examens avec l'UE5 de la Licence LLCE dans un but de simplification et afin que plus d'étudiants puissent suivre ce DU. Compte tenu de l'organisation, ce DU ne « coûte » rien.

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications pour le DU « Langue et Culture italiennes», telles que présentées en séance.



Avis favorable à l'unanimité

Liliane PELLECUER souhaite évoquer le dossier DU/DIU d'une manière globale. On constate en effet que de nombreux projets sont présentés dans les conseils. Cela implique qu'une gestion administrative soit prévue or dans certaines UFR, il y a de nombreux DU. Le personnel de scolarité est donc sollicité. Grégory WEGMANN précise qu'il doit exister un certain nombre de DU « dormants ». Pour la gestion, il rappelle que le SEFCA apporte son expertise et son aide aux composantes. La plupart des DU compte peu d'étudiants. Pour le secteur Santé, tous les DU/DIU sont gérés par l'UMDPC-S. Il sera intéressant d'avoir les chiffres sur le nombre de DU/DIU et les inscrits.

Offre de formation rentrée 2014 VOTE CA

6 points sont abordés :

➤ **DUT Techniques de commercialisation :** ouverture d'un groupe en apprentissage pour la 2ème année du DUT Techniques de Commercialisation - IUT Le Creusot. On attend la décision du Conseil Régional de Bourgogne sur ce dossier.

Proposition faite à la CFVU : adoption du projet d'ouverture d'un groupe en apprentissage pour la 2ème année du DUT Techniques de Commercialisation - IUT Le Creusot, tel que présenté en séance



➤ Modifications de la fiche filière de la Licence SLIC : ces modifications sont liées à la mise en place du cadre national des formations dans lequel on ne retrouve pas une mention SLIC mais deux mentions (SL et IC). L'équipe pédagogique a donc souhaité se mettre en conformité avec cette nouvelle organisation dès la rentrée afin de proposer aux étudiants deux parcours identifiés. Cela génère un surcoût qui sera compensé par la réduction des groupes. On est ici dans la spécialisation progressive avec L1 – L2 commune et L3 différenciée.

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications de la fiche filière SLIC, telles que présentées en séance



Avis favorable à l'unanimité

Fiche filière pour le Master Musicologie parcours Musicologie de la création et performance (finalité Recherche) : ce Master ouvrant à la rentrée 2014, une fiche filière doit être établie.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la fiche filière pour le Master « Musicologie », telle que présentée en séance



Avis favorable à l'unanimité

Fermeture du Master 2 Analyse et gestion des politiques sociales (AGEPOS) – mention Sociologie : Grégory WEGMANN rappelle que cette fermeture a été votée par le CA de l'UFC. Le conseil d'UFR Sciences Humaines a pris acte de cette décision lors de sa réunion du 5 juin 2014. Dorian COLAS DE SFRANCS précise qu'il n'y pas eu de vote formel. Ce Master étant géré par l'UFC, il n'était pas possible pour l'UB de le maintenir.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la fermeture du Master 2 AGEPOS pour la rentrée 2014



Avis favorable à l'unanimité

Modifications de fiches filières : diverses demandes ont été transmises par les composantes pour la rentrée 2014.

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications de fiches filières



Avis favorable à l'unanimité

➤ Préparation aux concours enseignants 1^{er} degré : Grégory WEGMANN précise que ce dispositif de préparation a été présenté en CFVU le 16 mai 2014. Des ajustements ont été apportés depuis afin que 4 groupes spécifiques puissent être créés sur chaque site de l'ESPE, ce qui représente un total d'heures de 336 heures (84 X 4). Ceci est une hypothèse prenant en compte un maximum d'heures pour préparer les étudiants mais peut-être que tout ne sera pas nécessaire. Cela sera en fonction du nombre d'inscrits dans cette préparation. Compte tenu de la mise en place des nouvelles modalités de concours (placé à la fin du M1 alors qu'avant c'était en fin de M2), ce dispositif est « temporaire ». Le fait d'avoir une préparation pour accompagner les étudiants échouant au concours est important. Les cas individuels étant de plus très divers, il faut un dispositif assez souple.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la mise à jour du dispositif de préparation pour les concours enseignants du 1^{er} degré, tel que présenté en séance



Offre de formation rentrée 2015 VOTE CA

Grégory WEGMANN rappelle que ce projet est en lien avec la Licence professionnelle Distrisup qui marche très bien depuis son ouverture en 2010. Il s'appuie sur les Masters Administration des Entreprises (M1) et Marketing (M2) et vise deux profils : chef de secteur, directeur de magasin. Il existe une incertitude sur la décision du Conseil régional de Bourgogne quant à l'autorisation d'ouvrir cette formation en apprentissage qui sera connue ultérieurement. Comme c'est un parcours, il pourra être directement intégré dans la future offre de formation de l'UB.

Proposition faite à la CFVU: adoption du projet de création d'un parcours DISTRISUP en alternance (contrat d'apprentissage) au sein du Master mention Sciences du Management spécialité Marketing



Avis favorable à l'unanimité

Conventions pédagogiques VOTE CA

Convention entre l'Université de Bourgogne (PSIUN) et les Universités de Franche-Comté, Lorraine, Reims Champagne-Ardenne relative à la Fédération Interuniversitaire du télé-enseignement de l'Est (FIT-EST)

Grégory WEGMANN rappelle que cette convention vise à régler la répartition des enseignements à distance entre 4 universités du Grand Est afin d'éviter toute concurrence. Il manquait des éléments qui ont depuis été validés. Une question est posée par Philippe MONNERET sur le Master Français Langues étrangères (FLE). D'autres universités voulaient ouvrir cette même formation, ce qui peut être problématique pour l'UB. La convention peut-elle régler cette difficulté? La question sera posée au CFOAD.



Avis favorable à l'unanimité

Convention entre l'Université de Bourgogne, la Région Bourgogne et le CHU Dijon relative à l'universitarisation de la formation des infirmier(e)s anesthésistes diplômé(e)s d'Etat (IADE), en vue de la délivrance du grade de Master

Grégory WEGMANN précise que le Pr GIRARD a présenté cette convention. Le dispositif d'universitarisation de la formation des IADE avait déjà été évoqué en juin 2013. Le grade de master leur sera délivré à l'issue de leur formation si le cursus est validé. L'inscription à l'UB est facultative mais sera fortement conseillée.



Avis favorable à l'unanimité

Mise à jour de la convention régissant la scolarité des étudiants de la classe préparatoire à l'ENS CACHAN (Filière D2) du lycée EIFFEL inscrits en Licence à l'UFR Science économiques et de Gestion

Grégory WEGMANN indique que la convention a été mise à jour compte tenu de l'ouverture d'une L1 Economie et d'une L1 Gestion à la rentrée. Cela concerne plus la filière Economie.



➤ Projet de convention individuelle permettant à un étudiant de L1 Economie ou de L1 Gestion d'effectuer un stage d'observation en classe préparatoire à l'ENS CACHAN (D2)

Grégory WEGMANN précise que là encore cela concerne surtout la filière Economie.



Avis favorable à l'unanimité

➤ Convention entre l'Université de Bourgogne (UFR SVTE) et l'Université de La Réunion (UFR ST) visant à faciliter la poursuite d'études d'étudiants de biologie de l'UFR ST dans les filières L3 BGSTU et MEEF SVT.

Grégory WEGMANN présente le dispositif qui permet d'accueillir des étudiants. Constatant qu'il n'y avait pas de poursuite d'études possible au niveau master à la Réunion, ce partenariat a été proposé par un enseignant qui était auparavant à l'UFR SVTE. Les premiers étudiants arriveront à la rentrée (L3 et master MEEF).



Avis favorable à l'unanimité

➤ Conventions entre l'Université de Bourgogne (UFR Médecine) et les Universités d'Auvergne, Lorraine et Strasbourg pour l'accueil d'étudiants classés en rang utile à l'issue de la PACES, filière « Odontologie » (chiffre fixé en fonction du numerus clausus Odontologie attribué à Dijon, soit respectivement 10, 8 et 6)

Grégory WEGMANN précise que ces conventions sont signées tous les ans compte tenu du fait que l'UB n'a pas de filière d'odontologie.



Avis favorable à l'unanimité

 Avenant à la convention entre l'Université de Bourgogne (IAE Dijon) et AgroSUP Dijon relatif au déroulement du double cursus Master Administration des Entreprises – Diplôme d'Ingénieur AgroSUP Dijon

Grégory WEGMANN indique que cette convention est régulièrement mise à jour en raison de l'évolution des maquettes des diplômes concernés. L'expression « double diplôme » employée dans le projet de convention pouvant prêter à confusion, elle a été remplacée. C'est une opportunité pour les ingénieurs de se former en parallèle au Master Administration des Entreprises.



Avis favorable à l'unanimité

6. <u>Calendrier universitaire 2014-2015 : finalisation des travaux</u> VOTE CA

Il est précisé que pour ce dossier « calendrier universitaire 2014-2015 », il manquait plusieurs dates lors de la dernière CFVU. Une mise à jour a donc été faite. Les dates pour les Masters en Sociologie ont été obtenues auprès de l'UFC. Les données seront consolidées après le vote du CA afin qu'elles soient disponibles et mises en ligne. Cela est très utile pour les étudiants et les différents services de l'université.

Proposition faite à la CFVU: adoption des calendriers universitaires proposés par les composantes pour l'année 2014-2015 (compléments aux travaux de la CFVU du 16 mai 2014), tels que présentés en séance.



Avis favorable à l'unanimité

7. Convention de financement du PePS pour l'année 2014-2015 VOTE CA

Grégory WEGMANN présente cette convention qui vise à financier le PePS à hauteur de 24 000 euros, avec 12 000 euros prévus pour l'encadrement pédagogique et 12 000 euros pour l'encadrement médical et sportif. Lionel CROGNIER précise que le PePS accueille 130 jeunes, issus de différentes composantes. Un partenariat avec le CREPS, qui est situé à côté de l'UFR STAPS, pourrait être envisagé.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la convention de financement, telle que présentée en séance



Avis favorable à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Le Vice-Président de la CFVU

validé

Grégory WEGMANN





OFFRE DE FORMATION - RENTREE UNIVERSITAIRE 2014

CP 12 juin 2014 et CFVU 25 juin 2014 - <u>mis à jour le 19 juin 2014</u>

Porteur(s) du projet	Objet de la demande	Observations CP	AVIS CFVU	
IUT LE CREUSOT / SEFCA	Ouverture d'un groupe en apprentissage pour la deuxième année du DUT Techniques de Commercialisation – IUT Le Creusot	Pas d'observations	FAVORABLE A	
CFA Supérieur de Bourgogne		particulières	L'UNANIMITE	
Différentes composantes	Demandes de modifications de fiches filières transmises par les composantes (dont demande relative au Master 2 Transport, mobilité, environnement, climat) : voir les documents pages suivantes	Pas d'observations particulières	FAVORABLE A L'UNANIMITE	

UFR Sciences Humaines Philippe LALITTE	Ouverture du master mention Musicologie – parcours Musicologie de la création et performance (finalité Recherche) , établissement d'une fiche filière	Pas d'observations particulières	FAVORABLE A L'UNANIMITE
UFR Lettres et Philosophie Eric HEILMANN - Philippe MONNERET	Modification de la Licence SLIC compte tenu de la réforme liée à la mise en place du cadre national des formations, avec des mentions et des parcours (une mention SL et une mention IC)	Pas d'observations particulières	FAVORABLE A L'UNANIMITE
UFR Sciences Humaines (en lien avec l'UFC)	Fermeture du Master 2 Analyse et gestion des politiques sociales - Mention Sociologie	Pas d'observations particulières	FAVORABLE A L'UNANIMITE
ESPE	Dispositif de préparation aux concours enseignants du 1 ^{er} degré (validé en CA le 23 mai 2014) : ajustements et précisions en vue de la rentrée 2014, avec la création d'un groupe de TD par site, soit 4 groupes (336 h)		FAVORABLE A L'UNANIMITE

Ajout du 19 juin 2014







Demande de modifications des modalités de contrôle des connaissances

COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE du 12 juin 2014 CFVU du 25 juin 2014

Tableau n°1 - arrêté au 2 juin 17h15

Rentrée 2014

Légende : une * signifie qu'il n'y a pas eu d'observations particulières en CP

Domaine	Intitulé du diplôme	UE et SEMESTRE CONCERNE		Type de modifications	Observations	СР	AVIS CFVU
DROIT ECONOMIE GESTION	Licence d'Administration Publique (IPAG)	S 5	UE 1	UE1 - insertion d'un droit de la décentralisation pour permettre aux étudiants visant les concours des collectivités territoriales d'être formés dans ce domaine (20h CM) UE1 - déplacement du droit de l'Union européenne de simple option en cours obligatoire, l'Europe étant dorénavant incontournable dans tous les concours. Le coef total de l'UE passe de 3 à 4 Modification des volumes horaires et des coefficients : Droit constitutionnel : 45h CM – CT 2 Droit de la décentralisation : 20h CM – CT 1 Droit de l'UE : 15h CM – CT 1	Il était nécessaire de faire correspondre la fiche filière à ce qui est réellement proposé aux étudiants à l'heure actuelle et pour l'adapter aux exigences des concours administratifs. Création par exemple d'un cours de droit de la décentralisation, eu égard au nombre de concours de la fonction publique	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





Modification de l'intitulé et du volume horaire : « Budget territoriale passés par nos de l'Etat » 30h CM → « Finances publiques » 25h CM étudiants, ou insérer le droit Droit fiscal: 32h CM → 30h CM européen comme matière **FAVORABLE** Diminution des heures de droit fiscal qui ne correspond obligatoire au vu de * UE 2 pas à tous les concours pour privilégier d'autres matières l'importance de l'Europe L'UNANIMITE communes à tous les concours (ex : institutions aujourd'hui. Les travaux administratives et judiciaires ou droit de la fonction dirigés deviendront plus publique). axés sur l'oral afin que les étudiants aient un 1 CT par matière : **FAVORABLE** entraînement continu aux Economie générale : CT 1,5 * UE 3 oraux de concours. La Politique Economique: CT 1.5 L'UNANIMITE création d'options comme droit pénal et droit Intitulé de l'UE : « Culture générale » → « Préparation aux hospitalier s'intègrent concours administratifs » complètement dans cette Le coef total de l'UE passe de 4 à 5 volonté de coller au mieux Suppression du choix et introduction d'un oral (3 EC aux concours passés par les obligatoires): étudiants, et, en outre, EC 1 « Préparation à la dissertation de culture générale » aurait comme atout de faire 60h TD → 25h TD - CC 1 + CT 1 correspondre la fiche filière EC 2 « Préparation à la note de synthèse » → 25h TD avec le volume horaire légal CC 1 + CT 1 minimal demandé en licence EC 3 « Préparation à l'entretien oral avec le jury » → 20h **FAVORABLE** TD - CC 1 * UE 4 Insertion d'un entraînement à l'oral dès le premier L'UNANIMITE semestre pour permettre aux étudiants de se familiariser sur la durée avec l'oral. leur donner les movens d'être admis est aussi important que d'être admissible. Ajout d'un contrôle terminal supplémentaire à chaque semestre pour la note de synthèse et la dissertation de culture générale afin que les étudiants aient 2 préparations aux écrits au lieu d'une seule par semestre. Modification en anglais de l'oral de rattrapage, c'était une erreur dans la fiche filière, à la première session comme à la deuxième, l'examen d'anglais est un écrit, en contrôle terminal.





Enrichissement des options pour coller au mieux aux spécificités du plus grand nombre de concours. Ouverture et diversification de l'option gestion des ressources humaines dans la fonction publique (qui reste au 2° semestre) en mettant au 1er semestre du droit de la **FAVORABLE** UE 5 fonction publique. Ajout du droit pénal au semestre 5 et **L'UNANIMITE** droit hospitalier au semestre 6. - Langues = 15h TD - « Politique commune » et « GRH » sont remplacés par « Droit pénal » et « Droit de la fonction publique » Ajout d'un enseignement sur les institutions administratives et judiciaires pour donner aux étudiants de l'IPAG qui ne sont pas tous issus d'un cursus juridique (lettre, histoire, langues,...) une vision structurelle des institutions. **FAVORABLE** Le coef total de l'UE passe de 3 à 4 * UE 1 Modification des volumes horaires et des coefficients : L'UNANIMITE « Contentieux administratif » → « Droit administratif »: 45h CM - CT 2 « Droit administratif spécial » → « Institutions S 6 administratives et judiciaires »: 10h CM - CT 1 Droit de l'UE: 15h CM - CT 1 Suppression du 2° semestre de droit fiscal et insertion de la comptabilité publique, domaine important pour la plupart des concours administratifs et pourtant difficile à **FAVORABLE** appréhender. * UE 2 Modification du coefficient de « Finances locales » CT 1,5 L'UNANIMITE → CT 2 « Droit fiscal 2 » → « comptabilité publique » 10h CM - CT





Les oraux de concours sont de plus en plus professionnalisants, il faut donc organiser des oraux blancs spécifiques et personnalisés pour les étudiants admissibles. Intitulé de l'UE : « Culture générale » → « Préparation aux concours administratifs » **FAVORABLE** * UE 4 Le coef total de l'UE passe de 4 à 5 L'UNANIMITE EC 1 « Préparation à la dissertation de culture générale » 60h TD → 25h TD - CC 1 + CT 1,5 EC 2 « Préparation à la note de synthèse » → 25h TD -CC 1 + CT 1.5 EC 3 « Préparation à l'entretien oral avec le jury » → 20h TD – non évalué Enrichissement des options pour coller au mieux aux spécificités du plus grand nombre de concours. Ajout du **FAVORABLE** droit pénal au semestre 5 et droit hospitalier au semestre * UE 5 L'UNANIMITE Modification des matières à choix : « Politique commune » (15h CM) est remplacé par « Droit hospitalier » 20h CM UE1 S1 Aiout Droit public des biens (anciennement Droit public immobilier de l'UE2 S2) à la place du Droit public économique qui passe en UE2S1. UE1 S2 Le Droit public économique est remplacé par le droit public des contrats en cohérence avec le semestre 1 **FAVORABLE** UE1 - Aiout du Droit des collectivités territoriales en L'UNANIMITE remplacement d'Institutions administratives approfondies dans la mesure où le droit des collectivités territoriales constitue un des pôles d'excellence de notre UFR, dans le S1 et prolongement de l'offre de M2. En outre cela répond à la **M1 Droit Public** S2 création de l'institut supérieur des territoires. UE2 S1 ET S2 **FAVORABLE** * UE2 Droit public économique passe de l'UE1 S1 à l'UE2 S1 L'UNANIMITE Droit de l'urbanisme passe de l'UE3 S2 à l'UE2 S2 **UE3 S1 ET S2** Changement d'intitulé de la matière Développement et **FAVORABLE** * environnement qui devient : Problèmes de droit UE3 L'UNANIMITE international contemporain - UE3S1 Droit de la fonction publique passe de l'UE3S1 à l'UE3S2





		UE5	UE5 S1 ET S2 Suppression du droit fiscal, consacrés essentiellement à la fiscalité des entreprises, dans un souci de cohérence des matières,		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	S2	UE4	UE4 S2 Ajout d'un stage long optionnel, à côté du stage UEP, dans les mêmes conditions que ce dernier pour permettre aux étudiants publicistes d'effectuer un stage de 4 mois dans une administration.		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
M1 DROIT			1- Rectification du libellé concernant les stages courts : substitution de la formule stage sur 2 semaines au lieu de stage 15 jours pour permettre plus de souplesse dans l'accomplissement du stage (S1 et S2, UE4). 2- Ajout de stage court facultatif au semestre 1 UE4 du parcours Droit notarial 3- Création d'un cours de Patrimoine du chef d'entreprise, financé par les économistes et ouvert aux étudiants de la mention affaire et du parcours Droit notarial, principalement dans l'UE4, 20 heures au S1 et 20 heures au S2.		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
Master 1 GRH	S1	UE 3	UE3 Politique RH: 21h CM, 6h TD, coef 4 > 18h CM, plus de TD, coef 3 / UE3 une ligne à ajouter: Politique RH - Approfondissement 6h CM, éval CC, coef 1 / total UE3: 33h CM, 6h TD, total d'heures 39 > 36h CM, plus de TD, total d'heures 36	pol RH: mutualisation avec le M1 CG nécessite équité entre CG et RH (d'où 18h) mais besoin d'un approfondissement dans une matière de spécialité cours de mgt accounting: 10h est trop juste pour le cours. L'intervenant étant extérieur, difficulté de réaliser en plus un CC lorsque les cours sont regroupés sur 2 jours	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE 4	UE4 management accouting case studies: 10h CM, CT + CC, CT coef 1, CC coef 1 > 12h CM, CT plus de CC, CT coef 2, plus de coef CC / total UE4: 22h CM, total d'heures 34, coef CT 3, coef CC 2 > 24h CM, total d'heure 36, coef CT 4, coef CC 1		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





	M1 Marketing	S2	UE 8	UE8 marketing international : dossier > étude de cas + CT.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE			
		S1		UE1 Langues et langages : ajout préparation D.U. CLES (certification CLES optionnelle)-Techniques de communication : Epreuve pratique CC> Epreuve pratique CT coef 3 Type évaluation (session 2) précisé pour chaque cours de chaque UE UE1 : Oral, UE2 -3-4-5 : E ou O	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE			
			UE 6	UE6 Mobilité et tourisme coef CT 3> coef CT 2 total UE6 ECTS 6> 5 - coef 6> 5	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE			
		UE 7 UE 8 UE 9 UE 10	UE 7	UE7 Etude de marché : écrit 2h ou épreuve pratique Coef CT 2> coef 3 - total UE 7 ECTS 5> 6 coef 5>6	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE			
	M1 MATC					UE 8	UE8 Médiation touristique patrimoine 12h CM>15h CM Ecrit 2h ou épreuve pratique Total UE8: 24h CM> 27 h CM	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
			UE 9	UE9 Conférences ajout visites de sites	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE			
			UE 10	UE10 Intégration dans la vie professionnelle>Professionnalisation-Projet tutoré>Projet professionnel (6 mois) - Evaluation épreuve pratique> dossier + oral, Coef 4>coef 5 - Stage épreuve; pratique> rapport de stage, coef 6> coef 5	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE			
				Type évaluation (session 2) précisé pour chaque cours de chaque UE UE6-7-8- E ou O, UE9 anglais Oral , conférences - , UE10 - Total semestre 2 : 111h CM> 114 h CM	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE			





UE1 LANGUES et LANGAGES---> COMMUNICATION TOURISTIQUE 1- Communication événementielle CC---> épreuve pratique ou CT coef 3--->coef 4 - ORAL session **FAVORABLE** * **S**3 UE 1 2-Anglais appliquée au tourisme ---> Anglais du tourisme **L'UNANIMITE** et de la culture 20h TD--->15h CM - CC coef 3---> coef 2 -ORAL session 2 - UE1 . TD 30h ---> 25h- total 38h ---> 33h UE2 GESTION ---> INGENIERIE TOURISTIQUE -Conception de projet UE3 ---> UE2, CC---> épreuve **FAVORABLE** * pratique ou CT 3h, E ou O en session 2, coef CC 3---> UE 2 L'UNANIMITE Coef CT 3 - Comptabilité de gestion ---> Gestion comptable de projet, E ou O session 2. UE3 MANAGEMENT ACTIVITES TOURISTIQUES ---> GESTION - Marketing des activités touristiques UE2 ---> UE3 --->Politique marketing et relation commerciale, CT **FAVORABLE** 2h ou épreuve pratique, E ou O session 2- coef 3 ---> coef * UE 3 4 - Stratégie des organisations touristiques et culturelles --L'UNANIMITE -> Team Builing et gestion de conflits, CC ---> CT 2h ou M2 MATC épreuve pratique, E ou O session 2, coef 3 CC ---> coef 2 CT UE4 DROIT PRIVE ---> TOURISME et DROIT PRIVE -FAVORABLE Droit fiscal E ou O session 2 - Droit privé du tourisme 12h * UE 4 CM ---> 15h CM, CT 2h ou épreuve pratique, E OU o L'UNANIMITE session 2, Total UE4 30h CM ---> 33hCM UE5 DROIT PUBLIC ---> ENVIRONNEMENT PUBLIC des ACTIVITES TOURISTIQUES- Finances publiques et **FAVORABLE** * UE 5 activités touristiques, E ou O session 2 - Droit des L'UNANIMITE collectivités locales, CT 2h ou épreuve pratique, E ou O session 2. **FAVORABLE** TOTAL S3: 140 hCM ---> 143 h CM, 30h TD ---> 25h TD total 170h ---> 168 h L'UNANIMITE **FAVORABLE** * S4 4 UE au lieu de 5 L'UNANIMITE





		UE 6	UE6 OUTILS DE COMMUNICATION> COMMUNICATION TOURISTIQUE 2 - Communication touristique> Communication Mass média, CT 2h ou épreuve pratique, E ou O session 2 - Anglais appliqué au tourisme> Anglais du tourisme et de la culture, TD 20h>TD 15h, CC> oral, ORAL session 2 - UE6, TD 27h>22h - total :36h>31h.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE 7	UE7 TOURISME CULTUREL (nouvelle UE avec 3 cours) - Marketing des activités culturelles, E ou O session 2 - Théorie des politiques et des changements culturels> Politiques et changements culturels, 15h CM>14h CM, E ou O session, Coef CT 2 -Valorisation du patrimoine, CT 2h ou épreuve pratique, E ou O session 2. Total UE7 47H CM, 7 ECTS, coef 7	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE 8	UE8 NOUVELLES TENDANCES DU TOURISME (nouvelle UE avec 3 cours)- E-tourisme, CT 2h ou épreuve pratique, E ou O session 2- Aménagement territoire> Tourisme et territoire, 12h CM> 18h CM, CC> CT 2h ou épreuve pratique, E ou O session 2, Marketing territorial> Tourisme responsable 12 h CM> 15h CM, CC> épreuve pratique ou CT 2h, E ou O session 2- TOTAL UE 8: 48 h CM, 6 ECTS, coef 6.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE 9	UE9 INTEGRATION DANS LA VIE PROFESSIONNELLE> PROFESSIONNALISATION - Alternance/stage (formation initiale) épreuve pratique> Rapport + oral	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
			TOTAL S4 116h CM>124h CM, 47h TD> 42h TD , total 163h> 166h	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
M2 Contrôle de	S 3		UE1 : Les fondamentaux du contrôle de gestion Management accounting I & Information systeme> Management des systèmes d'information et contrôle de gestion	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
Gestion	Gestion 53		UE2 : Aide à la prise de décision sociale et sociétaire Dimensions éthiques et environnementale du pilotage> Contrôle de gestion et Responsabilité Sociale de l'Entreprise	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





			UE3 International Financial and Management Accounting Management accounting II: Innovations et Comparative Management accounting> 1 seul cours: Comparative management Accounting et Innovations: 25h CM + 10h TD coef CT3, coef CC2	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
M2 APER (parcours monétaire)	S4	UE 3 et 4	Modifications de volume horaire de 2 matières du semestre 2 du parcours économie monétaire . Le volume horaire des UE concernées changent cependant il n'y a pas de changement d'horaire du semestre et de l'année. Semestre 2 : parcours économie monétaire UE 3 : "macroéconomie" CM = 28h soit UE 3 = 76h UE 4 : " money and banking" CM =20h soit UE 4 = 44h Il n'y a pas de modifications de coefficient ni d'ECTS. La matière de money and banking est mutualisée avec le M2 BPA	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





Ajout d'une matière dans l'UE 4 A et UE 4 P. Le volume horaire des matières Money and banking (UE2) et techniques et outils financiers (UE5) diminuent cependant celui des semestres et de l'année ne changent pas. La matière de money and banking est mutualisée avec le M2 **APER** - Volume horaire pour l'année CPA: CM = 466h, TD=18h soit un total de 484h - Volume horaire pour l'année CCPRO: CM = 522h, **FAVORABLE** * 4A et 4P | TD=18h L'UNANIMITE soit un total de 540h - Volume horaire semestre 1 et semestre 2: CM= 228h, TD=18h soit un total de 246h Les CM créés se nomment " l'environnement Banque M₂ BPA S 3 privée et la Gestion de patrimoine "pour le semestre 1 et 2 de l'UE4 A et 4P. Le volume horaire de chaque CM est de 9h avec coefficient 1 et 1 ECTS. UE4 A et 4 P: CM =57h, coefficient 7 et 7 ECTS - Dans l'UE 2 du semestre 1 et 2 : volume horaire de **FAVORABLE** Money and banking sera de 20h avec coefficient 2 et 2 * UE 2 **ECTS** L'UNANIMITE UE 2: CM =20h, TD =18h, coefficient 5 et 5ECTS - Dans l'UE 5 des semestres 1 et 2 : volume horaire de **FAVORABLE** techniques et outils financiers sera de 13h avec * UE 5 coefficient 2 et 2 ECTS. L'UNANIMITE UE 5 : CM = 55h, coefficient 6 et 6 ECTS **FAVORABLE** Note d'entreprise remplace MÉMOIRE et RESUME DE M2 traduction et * S 4 Mémoire MÉMOIRE multimédias L'UNANIMITE **FAVORABLE** * Version: **LANGUES** * Le TD passe de 18 heures à 12 heures L'UNANIMITE L1 LLCE Anglais S2 UE 1 FAVORABLE * Thème: * Le CC porte sur le Thème et plus sur la Traduction L'UNANIMITE





* Civilisation: Les 12 heures de TD passent en PRL Le CT Ecrit passe de 1h à 2h Les modalités d'examen changent : "questions sur les 2 **FAVORABLE** cours" au lieu de "2 sujets au choix" * * Grammaire: L'UNANIMITE Le CM de Grammaire passe de 10h à 8h Le total "Grammaire" passe Ajout de 8h de TD en PRL de 10h à 16h Le total Grammaire passe de 10h à 16h Ajout d'un CT Ecrit d'1 heure - Coeff. 1 * Version: **FAVORABLE** * Le Contrôle Continu porte sur la "Version" et non plus sur L'UNANIMITE la "Traduction" * Grammaire : Le CM de Grammaire passe de 10h à 8h **FAVORABLE** Le total "Grammaire" passe * Ajout de 8h de TD en PRL UE 1 de 10h à 16h L'UNANIMITE Le total Grammaire passe de 10h à 16h Le CT Ecrit du S1 passe au S2 S1 Le total "Thème" passe de **FAVORABLE** Thème: 28h à 22h * Le TD de Thème passe de 18h à 12h Pas de code APOGEE car L'UNANIMITE pas d'examen **FAVORABLE** * Littérature Méthodologie : * UE 2 Les 12 heures de TD passent en PRL **L'UNANIMITE FAVORABLE** * Histoire Britannique: * UE 3 La durée du CT Ecrit passe de 1 heure à 2 heures L'UNANIMITE Ajout des Règles de Contrôles Continus : "Un étudiant absent à un contrôle continu (écrit et/ou oral), que l'absence soit justifiée ou non, devra se **FAVORABLE** présenter aux épreuves de la seconde session". S1 et Ajout d'un paragraphe sur le statut des étudiants salariés : S2 L'UNANIMITE "Les étudiants salariés sont invités à consulter les textes réglementaires validés par les instances de l'Université de Bourgogne"





S1 et	UE 1	EPREUVES DE RATTRAPAGES : - Type d'examen semestre 1 : Remplacement de l'écrit de Grammaire de 30 mn par un écrit de version d'1h30 - Type d'examen semestre 2 : remplacement de l'écrit de thème d'1h30 par un écrit de grammaire d'1h	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
S 2		Dans le tableau récapitulatif des heures PRL : Au S1 et au S2 : A la place de "Renforcement linguistique" mettre : "Heures dispensées dans le cadre des UE1, UE3, UE4 et UE5" Le TOTAL du S1 passe de 35h50 à 40h50 Le TOTAL du S2 passe de 39h50 à 44h50	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
S1		Pour l'UE1: Total CM = passe de 30h à 28h Total TD = passe de 36h à 38h Total du Semestre 1 (hors PRL) passe de "230h à 238h" à "208h à 218h"	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
S 2		Pour l'UE1: Total CM = passe de 18h à 20h Total TD = passe de 36h à 38h Total du Semestre 2 (hors PRL) passe de "232h à 240h" à 210h à 220h"	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		Le total de l'année de L1 = 418h à 438h + 85h de PRL Les totaux sur la première page sont : CM = 150 heures TD = 244h à 264h TP = 24h	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





MODALITES DE CONTROLES DE CONNAISSANCES: Ajout des Règles de Contrôles Continus : "Un étudiant absent à un contrôle continu (écrit et/ou oral), que l'absence soit justifiée ou non, devra se **FAVORABLE** présenter aux épreuves de la seconde session" **L'UNANIMITE** Ajout d'un paragraphe sur le statut des étudiants salariés : "Les étudiants salariés sont invités à consulter les textes réglementaires validés par les instances de l'Université de Bourgogne" MODALITES DE CONTROLES SESSION DE RATTRAPAGE: UE1 : Phonologie/Laboratoire (S3) = Ajouter "Phonologie oral 10 mn" dans Type d'examen S3. UE1 : Version (S3 et S4) = Ajouter "Version - Ecrit de 2h" dans Type d'examen S3 et S4 **FAVORABLE** * **L2 LLCE Anglais L'UNANIMITE** UE1 : Thème (S3 et S4) = Ajouter "Thème - Ecrit de 2h" dans Type d'examen S3 et S4 UE3 : Civilisation = Préciser "Oral (1h préparation, 20mn passage, tirage au sort)" dans Type d'examen S3 et "Oral (20 mn préparation, 20 mn passage)" dans Type d'examen S4 **FAVORABLE** * UE1 : Laboratoire = préciser CT "Oral" UE 1 L'UNANIMITE S 3 **FAVORABLE** UE 2 : Compréhension/Rédaction = préciser "Evaluation * UE 2 au S4" L'UNANIMITE **FAVORABLE** UE 2 UE2 : Littérature = préciser CT "Ecrit + Oral" L'UNANIMITE **S**4 UE3 : Civilisation britannique et américaine = préciser "CT **FAVORABLE** * UE 3 oral questions de cours (tirage au sort)" et ôter **L'UNANIMITE** "commentaire"





Volumes Horaires : Le total S3 hors PRL passe de "241 à 262" à "220 à 280" Le total S4 hors PRL passe de "219 à 240" à "198 à 260" Les totaux sur la première page sont : **FAVORABLE** S3 et * CM: 106h à 130h **S4** L'UNANIMITE TD: 264h à 336h TP: 48h à 72h Le total de l'année L2 est 418h à 538h + 75h PRL Ajout des Règles de Contrôles Continus : "Un étudiant absent à un contrôle continu (écrit et/ou oral), que l'absence soit justifiée ou non, devra se présenter aux épreuves de la seconde session" **FAVORABLE** L'UNANIMITE Ajout d'un paragraphe sur le statut des étudiants salariés : "Les étudiants salariés sont invités à consulter les textes réglementaires validés par les instances de l'Université de Bourgogne" Volumes Horaires : Le total S5 hors PRL passe de "216 à 255" à "173 à 259" Le total S6 hors PRL passe de "260 à 275" à "215 à 307" Les totaux sur la première page sont : **FAVORABLE** CM: 144h à 226h L3 LLCE Anglais L'UNANIMITE TD: 220h à 316h TP: 12h à 36h Stage: 0h à 6h Le total de l'année L3 est 376h à 584h + 20h PRL **FAVORABLE** UE1 : Laboratoire = la durée du CT passe de 30 mn à 20 * UE 1 mn L'UNANIMITE **FAVORABLE** * UE 2 UE2 : Surveys = préciser "oral en mai" L'UNANIMITE S 5 **FAVORABLE** UE4 : ôter le type d'évaluation et mettre à la place "voir * UE 4 modalités spécifiques auprès des départements" L'UNANIMITE UE5 Parcours Enseignement : "Méthodologie de **FAVORABLE** * l'enseignement" = préciser durée de l'examen "2h" et pour UE 5 L'UNANIMITE "Literature and society" préciser "Evalué en mai"





		UE 1	Linguistique = préciser la durée du CT "1h30"	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE 2	UE 2 : Surveys = préciser "CT (oral de 15 mn, tirage au sort sur S5 et S6)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	S6	UE 4	UE4: LV2 = ôter le type d'évaluation et mettre à la place "voir modalités spécifiques auprès des départements" UE4: Veille documentaire (PRL) = remplacer par "Recherche Documentaire (PRL) + les TD passent de 12 heures à 10 heures. Donc le TOTAL de l'UE4 avec PRL passe à 10 heures en CM, 28 heures en TD et le TOTAL à 38 heures	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE 5	UE5 Parcours Enseignement : Histoire et culture = préciser durée CT "3 heures" UE5 Parcours Enseignement : Litérature and Society - Le CT oral passe de 20 mn à 15 mn + préciser "Tirage au sort sur S5 et S6"	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
L1 LLCE Allemand			Session de rattrapage : Différencier l'examen "Grammaire/Thème/Version : Mettre 2 examens distincts : "Version/Thème" Ecrit 2h et "Grammaire" Ecrit 30mn	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
L2 LLCE Allemand	S 4	UE 1	Demande de rectification : Remettre au S4 dans l'UE1 : Thème : 12h de CM - 12h de TD / TOTAL = 24h	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	S 6		Au semestre 6 : Oter "commentaire dirigé" - ne laisser que "CT Ecrit 2h"	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
L3 LLCE Allemand			Session de rattrapage : Différencier l'examen "Grammaire/initiation aux disciplines linguistiques" Mettre 2 examens distincts : Grammaire "Oral" et Initiation aux disciplines linguistiques "oral"	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





Ajout des Règles de Contrôles Continus et notes sous tableau p3 et p5 UE1 Laboratoire: appel à note "cc oral (3) Remplacer "(2) Le dernier CC sert de Ct pour les étudiants dispensés d'assiduité ou inscrits tardivement" par "(2) Une absence justifiée ou injustifiée à un CC entraîne la mention DEF (session de rattrapage). Le dernier CC sert de Ct pour les étudiants dispensés **FAVORABLE** d'assiduité ou inscrits tardivement". * L1 LLCE Espagnol S5 et S6 Ajouter sous cette note (2): "(3) Trois absences L'UNANIMITE injustifiées en laboratoire seront sanctionnées par la note 0. Une absence doit être justifiée dans un délai de 15 iours". UE5 Mineure D'ouverture p5 et p7 Remplacer "approches du monde contemporain" par "Approche de l'histoire" Modalités d'examens de la session de rattrapage p9 Remplacer "LV2 (espagnol, catalan, portugais)" par "LV2" **FAVORABLE** UE1 S1et S2 : Changement des coefficients des contrôles S1 et * UE 1 terminaux en littérature française et littérature comparée S2 L'UNANIMITE **FAVORABLE** UE2 semestre 3 : Lecture, écriture et technologie devient * **S3** UE 2 "la littérature en pratique" L'UNANIMITE **FAVORABLE** Changements mineurs des S3 et UE2 semestre 3 et 4 : les 5h de CM disparaissent et la * UE 2 contrôles de connaissance matière est enseignée avec 16h de TD S4 L'UNANIMITE **Licence Lettres** et harmonisation de **FAVORABLE Modernes** S3, 4, 5 UE3 semestre 3, 4, 5, 6 : Cette UE est désormais évaluée * l'informatique à tout l'UFR UE 3 et 6 par un CT et un CC lettres L'UNANIMITE **LETTRES FAVORABLE** UE2 semestre 5 et 6 : l'informatique disparait de la * UF 2 maquette L'UNANIMITE S5 et **FAVORABLE S6** UE4 S5/S6 : Possibilité d'accéder à l'UE Orthophonie * UE 4 dispensée par la licence SLIC L'UNANIMITE **FAVORABLE** UE1 S1 à S6 Introduction d'un contrôle continu en latin et Encourager les étudiants à S1 à * UE 1 un travail plus régulier **S6** en grec Licence Lettres L'UNANIMITE **FAVORABLE** Classiques UE3 S1 à S4 Remplacement de l'égyptien par du grec S1 à * UE 3 Départ de M.Poli **S4** renforcé L'UNANIMITE





	S5 et S6		UE3 S5/S6 La linguistique ancienne est remplacée par un cours de lecture cursive de latin et de lecture cursive de latin	Départ de M.Poli et détachement de M.Bonnet	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	S1 à S6	UE 4	UE4 S1 à S6 cette UE devient une UE de perspectives littéraires qui correspond à l'UE1 de lettres modernes	Ce changement vient augmenter le volume horaire des étudiants en conformité avec les 1500h demandées par le ministère	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	S3 à S6		L'informatique est supprimé en L3 et sera dispensé de 16h de TD en L2	Harmonisation de l'informatique pour l'intégralité de l'UFR lettres	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	S1	UE 3 DDL et UE 5 SDL	UE3 du M1 DDL S1 (et UE5 M1 SDL cours mutualisé) La formulation "Pour les étudiants étrangers" est remplacée par "Pour les étudiants issus de pays non francophone" pour plus de cohérence puisqu'il s'agit de choisir une langue étrangère ou non et le volume horaire du cours de grammaire est de 16h au lieu de 24h car il s'agit de faire deux groupes de TD au lieu d'un.		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
M 2 SDL et DDL	S1	UE 5	UE5 du M1 DDL S1 le cours de "initiation à la recherche documentaire" est remplacé par le cours "Pratiques et évaluations des enseignements du FLE" car la recherche documentaire n'est pas utile car pas de travail de recherche dans le M1 DDL		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	S2	UE2	UE2 M1 DDL S2 (et UE4 M1 SDL S2 cours mutualisé) l'intitulé du cours "Méthodologie du FLE" change pour "Appropriation des langues"		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	S3	UE4	UE4 M2 DDL et SDL S1 le cours de Littératie est remplacé par "Pratique de l'enseignement du FLE" pour mieux correspondre aux attentes concrètes des étudiants en matière enseignement du FLE		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
M1 MEEF Lettres	S1 et S2	UE 3	Glissement de 8h CM+ 8 h TD de l'UE3 S1 Meef - Didactique de Littérature fse- à l'UE3 S2 Meef	modification demandée par les étudiants qui considèrent qu'ils seront mieux préparés aux épreuves du Capes si l'UE3 comprend davantage d'heures au S2	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





	Ingénieur ISAT département MIT 4eme année	\$ 2	UE4 UE6	Modification d'intitulé : CND et métrologie devient Contrôle Non Destructif Modifications de volumes donnés en CM/TD/TP : Acoustique passe de 12/12/12 à 15/15/12 Tribologie passe 24/0/0 à 12/15/0 Contrôle non destructif passe de 18/6/12 à 12/3/12 Calcul de structures passe de 12/0/24 à 18/15/12	Ajustement des volumes entre modules pour une meilleure cohérence pédagogique. Volume HETD passe de 640HETD à 629,5 HETD. Volume par étudiant passe de 294h à 297h	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
STS			UE1	"Marketing et gestion commerciale" passe de CM = 21h à $CM = 15h$ et $TD = 3h$	Modification d'intitulé pour clarifier (par rapport à l'outil d'innovation étudié) ;	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	Ingénieur ISAT département MIT 5eme année	S1	UE2	"Innovation et création d'entreprise" deviens "Innovation méthode TRIZ et création d'entreprise", le volume passe de CM = 20h à CM = 8h et TD = 12h	Modification de la répartition CM/TD pour une meilleur efficacité pédagogique ; au total CM passent de 41h à 23h et TD de 0h à 15h soit un total HETD (4 groupes TD) passant de 61,5HETD à 94,5 HETD et un volume étudiant passant de 41h à 38h	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	L1 STAPS S1		UE11	suppression de la précision sur l'organisation du C.T. Session 1 et 2		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
STS		S1	UE12	attribution de 4 ECTS (au lieu de 3)pour les matières "psychologie" et "histoire /sociologie" affectées du coeff. 4,5 - Attribution de 2 ECTS (au lieu de 3 ECTS) pour la matière "Milieu APA" avec un coefficient de 1,5 - Suppression de la précision sur l'organisation des C.T. S1 et S2		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
			UE13	modification coefficient - pour la discipline C2I coeff. 2,5 au lieu de 2 - pour la discipline "Recherche documentaire", coeff. de 1,5 au lieu de 2 - Pas de changement pour la discipline "Langue"		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





		UE14	suppression de la nature d'évaluation "Epreuve pratique et théorique". L'évaluation du second semestre est C.T. (au lieu de C.C.) pour la polyvalence 1 et la polyvalence 2. Concernant l'option, le C.C. reste le type d'évaluation au 1er semestre - Report C.C. pour le 2ème semestre - Pour Polyvalence 1 et polyvalence 2 : le type d'évaluation est C.C. et C.T. pour la session 1 et le type d'évaluation est le C.T. pour la 2ème session.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE15	suppression de la précision du C.C. "Epreuve pratique et théorique" et ajout d'une évaluation C.T. pour les polyvalences 3, 4 et 5 à la première session. Le type d'évaluation est le C.T. pour la seconde session pour les trois polyvalences	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE21	suppression de la précision du C.C. "Ecrit total 2 heures" pour la première et deuxième session.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE22	attribution de 4 ECTS pour matière "psychologie" et "Histoire / sociologie" (au lieu de 3 ECTS) affectée du coeff. 4 (au lieu de 3) - attribution de 2 ECTS (au lieu de 3 ECTS) pour la matière "milieu institutionnel" affectée du coeff. 2 (au lieu de 3)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	S 2	UE24	suppression de la précision "épreuve pratique et théorique" et ajout d'un C.T. pour les matières "Option / Polyvalence 6 / polyvalence 7) pour la première session - Le type d'évaluation est C.T. pour la deuxième session pour chaque matière.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE25	suppression de la précision "épreuve pratique et théorique" et ajout d'un C.T. pour les matières "Polyvalence 8 / Polyvalence 9 / polyvalence 10) pour la première session - Le type d'évaluation est C.T. pour la deuxième session pour chaque matière	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
L2 STAPS	S3	UE31	modification des ECTS "Biomécanique/Physiologie" : 4 ECTS (au lieu de 3) "Neurologie ": 2 ECTS (au lieu de 3)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





		UE32	Modification des ECTS "Psychologie/Sociologie" : 4 ECTS (au lieu de 3) "Milieu scolaire" : 2 ECTS (au lieu de 3)		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE		
		UE52	précision donnée sur le type d'évaluation : un écrit de 3 heures pour le C.T. (concerne les 3 EC obligatoires) Concernant l'EC à choix, précision est donnée pour le C.T. : écrit de 1 heure		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE		
	S 5	UE54	Pour la matière "Option", suppression du C.T. pour la première session et report C.C. pour la deuxième session Modification du coefficient : coeff. 3 pour le C.C. (au lieu de 1) et suppression du coeff. 2 car C.T. supprimé.		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE		
L3 APAS		UE55	Précision sur la nature du C.T. : Ecrit de 1 h 30 pour chaque discipline		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE		
		UE63	précision donnée pour le stage : 120 heures MINIMUM		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE		
	S6	UE64	Pour "Option", précision du C.C. : PRATIQUE et précision du C.T. : ECRIT 2 HEURES		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE		
				UE65	précisions pour chaque discipline du C.T. : ECRIT 1 H 30		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
M1 QUESIS-CAC Parcours CAC		UE8	Modifier l'intitulé de l'UE "Sciences Humaines et Sociales II" en "Connaissance de l'Entreprise" Inverser un enseignement de "Validation Analytique" (initialement en M2) avec l'enseignement de "Documentation" (qui aura lieu en M2) Avec un changement du type d'enseignement dans la sous UE sans changement du volume horaire global de l'UE: 4h TP passe en 4h TD actuellement CM:6/TP:4 en CM:6/TD:4	Meilleure adéquation entre l'enseignement proposé, les besoins des étudiants et les attentes des entreprises dès leur première insertion en milieu industriel (stage de 1ère année).	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE		
M2 CAC	S 4	UE7	Il est demandé de modifier le contrôle terminal en contrôle continu	Meilleure adéquation avec le type d'enseignement dispensé et le mode d'évaluation souhaité	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE		





M1 PC2M	S1 et S2	UE1.1 Physique des matériaux (24hCM et 16hTP) et UE1.2 (exUE2.2) Défauts dans les cristaux et dans les métaux (12hCM+8hTD); U2.1 Thermodynamique des métaux et alliages (16hCM, 8hTD, 16hTP) et UE2.3 devient UE2.2 Diffusion d'espèces, piégeage et précipitation; UE6.3 Techniques d'assemblage à la place de Traitement des surfaces et inversement UE11.3 Traitement des surfaces à la place de Techniques d'assemblage.	Pour un master professionnel, il nous a semblé indispensable de rééquilibrer la proportion hCM et hTP d'où la transformation d'heures CM en heures TP.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
---------	-------------	--	--	---	-------------------------------

TABLEAU COMPLEMENTAIRE N°2 Arrêté au 10 juin 2014 à 16h

Légende : une * signifie qu'il n'y a pas eu d'observations particulières en CP

Domaine	Intitulé du diplôme	UE et SEI CONC		Type de modifications	Observations	СР	AVIS CFVU
			1	UE1 Fondamentaux communs 8 ECTS Coef 4,5 devient UE1 Connaissances fondamentales de spécialité 8 ECTS coef 6 comprenant 2 matières (Contrôle de gestion 20h CM+10,5h TD et Droit privé des affaires 20h CM+10,5h TD)		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
DROIT – ECONOMIE - GESTION	M1 AES	Semestre 1 parcours AGE	2	UE2 Unité complémentaire commune 4 ECTS Coef 2 devient UE2 Connaissances fondamentales communes 6 ECTS Coef 4 comprenant 2 matières (GRH qui passe de 20h CM à 15h CM et Droit de la fonction publique 20h CM qui prend la place de Psychologie du travail)		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
			3	UE3 Unité de spécialité fondamentale 6 ECTS Coef 3,5 devient UE3 Connaissance complémentaire de spécialité 8 ECTS Coef 4 comprenant 2 matières (Economie publique 20h CM qui remplace contrôle de gestion passé en UE1 et Marketing 16h CM)		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





		4	UE4 Unité de spécialité complémentaire 6 ECTS, coef 2,5 devient UE4 Connaissance additionnelles 4 ECTS, coef 2 comprenant 2 matières (Théorie des organisations 20h CM et Sociologie 10h CM)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		5	UE5 Unité professionnalisante commune 6 ECTS, Coef 1,5 devient UE5 Compétences transverses et professionnalisation 4 ECTS, coef 2 comprenant 3 matières (Management d'équipe et interculturel 12h CM+6h TD; Application professionnelle 1h TD et Anglais qui passe de l'UE1 à l'UE5 et change de volume horaire 15h TD contre 16,5h TD dans la précédente maquette)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		1	UE1 Fondamentaux communs 8 ECTS Coef 4 devient UE1 Connaissances fondamentales de spécialité 8 ECTS coef 6 comprenant 3 matières (Fiscalité des entreprises 20h CM+10,5h TD qui passe de l'UE4 à l'UE1; Gestion financière 20h CM+10h TD qui passe de l'UE3 à l'UE1 et Droit douanier 20h CM+10h TD)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	Semestre	2	UE2 Unité complémentaire commune 4 ECTS Coef 3 devient UE2 Connaissances fondamentales communes 6 ECTS Coef 3 comprenant 2 matières (Economie publique 20h CM qui passe de l'UE1 à l'UE2 et Fondamentaux du Métiers d'acheteur 10h CM)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
DROIT – ECONOMIE - GESTION	parcours AGE	3	UE3 Unité de spécialité fondamentale 6 ECTS Coef 4 devient UE3 Connaissance complémentaire de spécialité 8 ECTS Coef 4 comprenant 2 matières (Droit du commerce international 33h CM mutualisé avec M1 Droit qui passe de l'UE4 à l'UE3 et Marketing 30h CM qui passe de l'UE4 à l'UE3)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		4	UE4 Unité de spécialité complémentaire 6 ECTS, coef 3,5 devient UE4 Connaissance additionnelles 3 ECTS, coef 2 comprenant 3 matières (Droit public des affaires 20h CM qui passe de l'UE1 à l'UE4. Protection sociale 30h CM et Fondamentaux de la commande publique 20h CM qui passe de l'UE2 à l'UE4)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





		5	UE5 Unité professionnalisante commune 6 ECTS, Coef 3,5 devient UE5 Compétences transverses et professionnalisation 5 ECTS Coef 5 comprenant 2 matières obligatoires + 1 à choix (Stage obligatoire, Anglais 15h TD qui passe de l'UE1 à l'UE5 et change de volume horaire 15h TD contre 16,5h TD dans la précédente maquette ; une option parmi : Anglais avancé 15h TD, Politiques sociales 20h CM, Analyse de la vie politique internationale 33h CM et Police de l'environnement 20h CM	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
			UE1 Fondamentaux communs 8 ECTS Coef 4,5 devient UE1 Connaissances fondamentales de spécialité 8 ECTS coef 6 comprenant 2 matières (Gestion financière des collectivités 20h CM+10,5h TD qui passe de l'UE3 à l'UE1 et Comptabilité publique 15h CM qui passe de l'UE4 à l'UE1)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
			UE2 Unité complémentaire commune 4 ECTS Coef 2 devient UE2 Connaissances fondamentales communes 6 ECTS Coef 4 comprenant 2 matières (GRH qui passe de 20h CM à 15h CM et Droit de la fonction publique 20h CM qui passe de l'UE3 à l'UE1)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	Semestre 1 parcours AGT		UE3 Unité de spécialité fondamentale 6 ECTS Coef 3,5 devient UE3 Connaissance complémentaire de spécialité 8 ECTS Coef 4 comprenant 2 matières (Economie publique 20h CM qui passe de l'UE1 à l'UE3 et Développement local et intelligence économique 20h CM qui passe de l'UE4 à l'UE3)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
DROIT – ECONOMIE -			UE4 Unité de spécialité complémentaire 6 ECTS, coef 2,5 devient UE4 Connaissance additionnelles 4 ECTS, coef 2 comprenant 2 matières (Théorie des organisations 20h CM et Droit privé des affaires 20h CM qui passe de l'UE1 à l'UE4)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
GESTION			UE5 Unité professionnalisante commune 6 ECTS, Coef 1,5 devient UE5 Compétences transverses et professionnalisation 4 ECTS, coef 2 comprenant 3 matières (Management d'équipe et interculturel 12h CM+6h TD; Application professionnelle 1h TD et Anglais qui passe de l'UE1 à l'UE5 et change de volume horaire 15h TD contre 16,5h TD dans la précédente maquette)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





		UE1 Fondamentaux communs 8 ECTS Coef 4 devient UE1 Connaissances fondamentales de spécialité 8 ECTS coef 6 comprenant 2 matières (Fondamentaux de la commande publique 20h CM+10,5h TD qui passe de l'UE2 à l'UE1; Droit public des affaires 20h CM+10,5 TD)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
		UE2 Unité complémentaire commune 4 ECTS Coef 3 devient UE2 Connaissances fondamentales communes 6 ECTS Coef 3 comprenant 2 matières (Economie publique 20h CM qui passe de l'UE1 à l'UE2 et Fondamentaux du Métiers d'acheteur 10h CM)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	Semestre 2 parcours AGT	UE3 Unité de spécialité fondamentale 6 ECTS Coef 4 devient UE3 Connaissance complémentaire de spécialité 8 ECTS Coef 4 comprenant 3 matières (Droit de l'urbanisme 33h CM, Police de l'environnement 20h CM et Théorie de l'administration 30h CM),	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
DROIT – ECONOMIE -	AGI	UE4 Unité de spécialité complémentaire 6 ECTS, coef 3,5 devient UE4 Connaissance additionnelles 3 ECTS, coef 2 comprenant 2 matières (Protection sociale 30h CM et Politiques sociales 20h CM anciennement politiques urbaines)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
GESTION		UE5 Unité professionnalisante commune 6 ECTS, Coef 3,5 devient UE5 Compétences transverses et professionnalisation 5 ECTS Coef 5 comprenant 2 matières obligatoires + 1 à choix (Stage obligatoire, Anglais 15h TD qui passe de l'UE1 à l'UE5 et change de volume horaire 15h TD contre 16,5h TD dans la précédente maquette ; une option parmi : Anglais avancé 15h TD, Analyse de la vie politique internationale 33h CM et Droit douanier 20h CM)	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





Suppression de la qualification GRH du parcours AGE de M1 AESC, en raison de l'existence d'un M1 GRH rattaché à gestion afin d'éviter les confusions et dans un souci de lisibilité des formations. Renfort du stage au semestre 2 dans la période mai-juin. Suite au conseil de perfectionnement qui s'est tenu le 21 janvier 2014 à 15h, il apparait nécessaire de prévoir 2 parcours distingués en 2 versions d'étape au lieu d'une seule. Afin de permettre : - l'adéquation entre TD et cours fondamentaux en fonction du parcours - de favoriser l'ajout de TD conformément aux souhaits des **FAVORABLE** étudiants (jusqu'à présent les parcours AGE et AGT L'UNANIMITE proposaient les mêmes TD aux étudiants des 2 parcours) En cohérence avec le parcours AGE ou AGT, les parcours comporteront au S1 et au S2 5 UE avec une UE connaissance fondamentale de spécialité selon le parcours DROIT accompagnée de TD, une UE connaissance fondamentale **ECONOMIE** commune aux 2 parcours, une UE Connaissance **GESTION** complémentaire de spécialité, une UE Compétences additionnelles et une UE Compétences transverses et professionnalisation qui intégrera la langue et au S2 le stage effectué de fin avril à début juin pour une permettre une recherche efficace du stage obligatoire à la demande des étudiants. Spécificités AGE : Compte tenu de l'existence d'un cours de Droit du Commerce international en M1 Droit, il sera mutualisé, permettant ainsi la création du Droit douanier au S2, accompagné de TD et proposé aussi en option au **FAVORABLE** parcours AGT, avec ajout de TD en gestion financière et en fiscalité d'entreprise (remplacant ceux de commande L'UNANIMITE publique). Cette transformation répond à la demande du renfort des TD telle que préconisée par le conseil de perfectionnement. Le cours de politiques sociales et de police de l'environnement seront ouverts en option en AGE





			Spécificités AGT: Ajout au S2 de TD en Droit public des affaires en remplacement des TD de Droit privé des affaires, en cohérence avec la spécialité du parcours. L'intitulé au S2 du cours de politiques urbaines est remplacé par Politiques sociales pour permettre une ouverture sur des sujets divers d'actualité. Le renfort des TD est moins appuyé en AGT qu'en AGE, compte tenu du nombre d'étudiants de moins de 35, qui permet aux enseignants de pratiquer une pédagogie d'échange	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
ARTS -	MASTER 1 Lettres Modernes	2	UE1 du M1 S2 L'écrit 2 "préparation à l'épreuve orale" est supprimé. Il s'agit de corriger une incohérence car l'UE1 est mutualisée avec le parcours MEEF mais les étudiants du M1 Recherche ne préparent pas le CAPES. Par conséquent les 5 crédits qui étaient attribués à la matière supprimée sont redistribués : UE2 - UE3 pour les LM Recherche aura 13 crédits au lieu de 10 et UE3 pour les LM Appliquées aura 10 crédits au lieu de 7 et UE5 (commune aux deux parcours) aura 8 crédits au lieu de 6.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
LETTRES – LANGUES	MASTER 2 Lettres Modernes	3	S3 du M2 l'UE1 comptera 10h de CM et 10 h de TD au lieu de 20 h de 20 h de TD et n'aura du coup plus que 4 crédits au lieu de 6 crédits. les 2 crédits manquants sont mis sur l'UE2 - UE3 qui aura 14 crédits au lieu de 12 crédits. Il s'agit de récupérer les 20h pour les mettre sur l'UE1 du S4 où une nouvelle matière est placée "Littérature française enseignement" avec 2 crédits. La deuxième matière de l'UE1 "Participation à un colloque" aura du coup 4 crédits au lieu 6. Cette modification est due à la création du M2 MEEF dont l'UE1 est mutualisée avec le parcours recherche.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE



UNIVERSITÉ DE	D
Service Régle	ementation et
Gestion de l'C	Offre de Formation

Les types d'épreuves ont été mises à jour : * Pour le semestre 1 : les UE 1 et UE 2 sont évaluées par un CC tout l'Anglais, l'Espagnol. Pour l'Italien, la "Traduction" est en CC, "l'Analyse des supports" et "la Culture" en CT. Pour l'Allemand, "la traduction" est en CT et "l'Analyse des supports" et "la Compréhension et entretien" sont en CC. Le Russe est en CT. Pour l'UE4, "l'Infographie" est évaluée sur Dossier et la "Gestion de projet" par un CC. Pour l'UE5, "Le mini stage" est validé par une attestation de présence, "e-learning et multimédia" et "création de séguence e-learning" sont évalués par une présentation à l'orale. ARTS -* Pour le semestre 2 : Pour l'UE1 et l'UE 2 : **FAVORABLE** Master 1 E-* LETTRES -En Anglais, "l'Analyse des supports" est évalué en CT alors Langues L'UNANIMITE que "l'Expression/Compréhension" est en CC. LANGUES Pour l'Italien, "la Traduction" et "l'Analyse filmique" est en CC alors que "la civilisation est en CT. En Allemand, "la Compréhension et entretien" et "l'Analyse de supports" sont en CC, alors que "la Civilisation" est en CT. En Espagnol, tout est en CC. En Russe, c'est en CT. Pour l'UE 3, "La Formation privée et certification" une attestation de présence est attendue. Pour l'UE 4, un seul CC pour l'ensemble de l'UE. Pour l'UE 5, "Le mini stage d'observation" est évalué par une attestation de présence. et l'enseignement "e-learning et multimédia" est évalué en même temps que l'enseignement "Création de séquence e-learning". L'ensemble des examens ont un coeff de 1.





Modification des enseignements suivant : * Pour le semestre 1 : pour l'UE1 et l'UE2, en Anglais, "Langue Orale" est remplacé par "Expression". Pour le semestre 2 : pour l'UE1 et l'UE2, en Anglais, "Langue Orale" est remplacé par "Expression et compréhension". En Allemand, "Langue Orale/ Traduction Orale" devient "Compréhension et entretien" et on ajoute l'enseignement "Civilisation". En Italien, "Analyse des supports" devient "Civilisation", et on ajoute «Analyse filmique". Les types des épreuves ont été mise à jour : Pour le semestre 1: Nous avons en CC pour les UE 1 et UE 2 tout l'Anglais, l'Espagnol. Pour l'Italien, la "Traduction" est en CC, "l'Analyse des supports" et "la Culture" en CT. Pour l'Allemand, "la traduction" est en CT et "l'Analyse des supports" et "la Compréhension et entretien" sont en CC. Le Russe est en ARTS -**FAVORABLE** CT. Pour l'UE4, "l'Infographie" est évalué sur Dossier et la LETTRES -"Gestion de projet" par un CC. Pour l'UE5, "Le mini stage " est L'UNANIMITE **LANGUES** évalué par une attestation de présence, "le e-learning et multimédia" et "la création de séquence e-learning" sont évalué par une présentation à l'orale. * Pour le semestre 2 : Pour l'UE1 et l'UE 2 : En Anglais, "l'Analyse des supports" est évalué en CT alors que "l'Expression/Compréhension" est en CC. Pour l'Italien, "la Traduction" et "l'Analyse filmique" est en CC alors que "la civilisation est en CT. En Allemand, "la Compréhension et entretient" et "l'Analyse de supports" sont en CC, alors que "la Civilisation" est en CT. En Espagnol, tout est en CC. En Russe, c'est en CT. Pour l'UE 3, "La Formation privée et certification" une attestation de présence est attendue. Pour l'UE 4,"Le mini stage d'observation" est évalué par une attestation de présence, et l'enseignement "e-learning et multimédia" est évalué en même temps que l'enseignement "





ARTS – LETTRES – LANGUES	M2 E-langues			Modification des enseignements suivant : * Pour le semestre 1 : pour l'UE1 et l'UE2, en Anglais, " les techniques de prose de parole" est remplacé par "Localisation" et "Synthèse" par "Analyse de supports". En Allemand, "Traduction" devient "Localisation" et "civilisation" par " Analyse de support". En Espagnol, "Langue orale" par "Localisation" et "Synthétiser" par "Analyse de support". En Italien, "l'Oral" devient "Localisation", et "civilisation" devient "Analyse des support". Les types des épreuves ont été complétés. Pour chaque enseignement, les étudiants auront une évaluation en CC sauf pour la langue "Russe", "le projet pédagogique en équipe" et "La création de séquence e-learning langue B" qui sont évaluées par un CT.		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
ARTS – LETTRES – LANGUES	M2 REVI			Dans le semestre 2, L'enseignement "Perspectives et actualité de la recherche" est supprimé. Le volume total des CM, TD et Total ont été renseignés. A savoir pour le CM de 120h, pour les TD de 48h à 78h et pour le total de 168h à 198h.		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	L2 HAA	S 3	UE1 UE2 UE3	Le contrôle terminal par matière passe de 1h30 à 2h	Etablir une progression : - 1h30 en L1	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	LZIIAA	S4	UE6 UE7 UE8	Le controle terminal par matiere passe de 11130 à 211	- 2h00 en L2 - 4h00 en L3,M1	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
SHS		S 5	UE5	Professionnalisation: remplacement du projet personnel professionnalisant par le stage professionnalisant (48h: 35h stage + 13h rapport et entretien avec le maître de stage)	Le PPP (Projet Personnel Professionnalisant) sera un prolongement de la	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	L3 HAA	S 6	UE10	Professionnalisation: suppression du stage professionnalisant pour ne laisser que le projet personnel professionnalisant (48h)	réflexion sur l'insertion professionnelle, le stage du semestre 5 ayant permis une première incursion dans le milieu professionnel	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	L1 Musique	S1	UE2	Epreuve de Formation musicale Sess 1 : Ecrit 1h30 au lieu de 1h - Oral 10mn au lieu de 3mn Sess 2 : Ecrit 1h30 au lieu de 30mn - Oral 10mn au lieu de	Concernant l'écrit : durée de l'examen écrit trop court pour le nombre	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





		S2	UE7	3mn	d'exercices proposés pour la formation de l'oreille ; Concernant l'oral : temps	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	L2 Musique	S 3	UE2	Epreuve de Formation musicale Session 1 : Ecrit 1h30 au lieu de 1h - Oral 10mn au lieu de	trop courts pour l'évaluation orale : 3 exercices en L1 et L2 et 5	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	L2 Musique	S 4	UE7	- 4mn Session 2 : Ecrit 1h30 au lieu de 30mn - Oral 10mn au lieu de 4mn Epreuve de Formation musicale Sessions 1 et 2 : Ecrit 2h au lieu de 1h30 - Oral 15mn au lieu de 10mn	en L3	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	L2 Musique	S 5	UE2			*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	L3 Musique	S6	UE7			*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	L1 Psychologie	S1	UE4	Le TD d'Orientation et Projet Professionnel assuré par le SIO est de 6h au lieu de 5h	erreur sur fiche filière 2013-2014	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
SHS	L3 Psychologie	S6	UE7	en Neurosciences cliniques : fonctions et pathologies : 1h au ét	le nombre d'heures de CM étant passé de 48h à 24 h dans le nouveau contrat	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	M1 MAMTEP					*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	M1 Cultures et sociétés			Bachelor/Licence - majeure ou mineure - avec accès sur dossier (dossier de candidature à retirer en mars au Bureau Mayence)".		*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





	S1	UE4	Module 2 « Mondes médiévaux » Remplacer "Oikonomia. L'Eglise et la société : institutionnalité et pratiques" par "Histoire religieuse, histoire de l'Eglise". Changer "Corpus, sources, textes : pratiques textuelles, pratiques visuelles. La notion de corpus" en "Initiation au manuscrit médiéval à partir de l'étude de cas sur la Bible de Saint Bénigne de Dijon "	Afin de rendre le contenu plus identifiable pour les étudiants pour qui le terme Oikonomia n'évoque rien Afin de rendre le contenu plus identifiable pour les étudiants, deux intitulés étant très proches alors que le contenu des cours est différent.	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE	
		S2	UE2	Module 2 "Corpus textuel, corpus visuel dans les mondes médiévaux" est à remplacer par "Histoire de l'art médiéval, histoires des pratiques sociales des images et des textes Xe/XIe -XVe siècles"	Afin de rendre le contenu plus identifiable pour les étudiants pour qui la notion de corpus est peu familière	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
SHS	M1 TMEC	S 2	UE2	Ajout d'une option Erasmus Geographical Modeling (places limitées à 4 étudiants)	projet multi-universités (7) de programme intensif Erasmus avec des enseignements organisés sur 2 semaines	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
	M2 TMEC	S 3	UE2	suppression de l'option Analyse spatiale et simulation	l'option n'a pas été ouverte a été ouverte seulement en M1 à Besançon	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE
Proposition rejeté	e par le conseil d'U	FR Science	es humaine	es du 6 mai 2014 :			
SHS	M2 TMEC			Suppression de la 2 ^e session	Précisions de l'équipe pédagogique du Master : expérience négative cette année : cette 2 ^{ème} session avait été sollicitée par un étudiant pas sérieux	*	FAVORABLE A L'UNANIMITE





SHS M1 MUSICOLOGIE	Ouverture du M1 à la rentrée 2014 suite à l'accord du Ministère Une fiche filièr établie par l'éc pédagogique		FAVORABLE A L'UNANIMIT
SHS LICENCE SLIC	A la demande du ministère, la licence bi-disciplinaire Sciences du langage info-com (SLIC) a été scindée en deux, licence info-com et licence sciences du langage. Pour autant, dans cette nouvelle configuration, le contenu des deux parcours reste identique en L1 et L2 et l'UE5 demeure une UE libre. Dans le souci d'une orientation progressive, seules les L3 se distinguent; de fait, les modifications ne sont pas mineures. Du S1 au S4, création d'une UE4 consacrée aux langues (48h eq TD) Renforcer l'enseignement des langues en vue de l'obtention du CLES en L3 S1: UE1 suppression d'un cours donc modif vol horaire, ects et coef des autres ; UE3 chgt intitulé et vol horaire. S2: UE2 et UE3 changement intitulé et vol horaire S3 et S4: UE1 changement intitulé; UE2 et UE3 changement intitulé et vol horaire S5 et S6: L'UE2 d'info-com est remplacée par l'UE de langues S5 UE2: changement d'intitulé, UE3 UE4: changement d'intitulé et vol horaire, S6 UE3 et UE4: changement d'intitulé et vol horaire, UE5: Ajout d'un stage optionnel L'UE4 n'est plus à choix dans le nouveau parcours SDL	atif ont été 🔭	FAVORABL A L'UNANIMIT



OFFRE DE FORMATION - RENTREE UNIVERSITAIRE 2015

CP 12 juin 2014 et CFVU 25 juin 2014

Porteur(s) du projet	Objet de la demande	Observations CP	AVIS CFVU
IAE DIJON / SEFCA	Ouverture d'un parcours « Distrisup » en apprentissage pour le Master Sciences du Management, spécialité Marketing, prévoyant un tronc commun avec la spécialité Administration des entreprises pour le Master 1	Pas d'observations particulières	FAVORABLE A L'UNANIMITE